



Marseille, le 11 septembre 2018

Invitation presse

Cérémonie de présentation des nouveaux arrivants de la direction zonale de la police aux frontières sud

Direction spécialisée de la police nationale, la police aux frontières compte 2 411 personnels sur la zone sud dont 653 pour le département des Bouches-du-Rhône. Depuis le 1^{er} septembre, 50 policiers nouvellement affectés sont venus compléter les rangs de la direction zonale pour la réalisation des missions qui lui sont confiées.

Outre le contrôle aux frontières, la lutte contre l'immigration irrégulière, le démantèlement des filières d'aide à l'entrée et au maintien des étrangers en situation irrégulière, la lutte contre l'exploitation ou l'emploi et l'éloignement des étrangers en situation irrégulière, ils auront également en charge la lutte contre la fraude documentaire et à l'identité, la sécurisation des moyens de transports, ferré, maritime et aérien, la police aéronautique.

Monsieur Olivier de MAZIÈRES, préfet de police des Bouches-du-Rhône, Monsieur Eric MORVAN, directeur général de la police nationale, Monsieur Fernand GONTIER, directeur central de la police aux frontières et Monsieur Thierry ASSANELLI, directeur zonal de la police aux frontières accueilleront les **50 policiers nouvellement affectés au sein de la direction zonale** :

**Jeudi 13 septembre 2018 à 11 h 15,
au grand port maritime de Marseille,
môle Léon Gourret porte 4 à Marseille (16^e)**



Au cours de cette cérémonie où 200 fonctionnaires, représentant les diverses unités de la police aux frontières, seront sur les rangs, plusieurs policiers seront décorés. Afin de saluer la coopération policière franco-italienne, le commissaire italien dirigeant la PAF du secteur de Vintimille sera notamment décoré de la médaille de la sécurité intérieure échelon or par le directeur général de la police nationale, en présence d'une délégation de hauts gradés de la police italienne.

*Les journalistes qui souhaitent assister à cette cérémonie sont priés de s'accréditer auprès du bureau de la communication de la préfecture de police des Bouches-du-Rhône avant mercredi 13 septembre au soir.
Les journalistes accrédités devront se rendre sur site au plus tard à 11 heures précises.*

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/communication

Marie-Flore VALLON 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71 – Mathieu DUROSELLE 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05

pp13-communication@interieur.gouv.fr – www.bouches-du-rhone.gouv.fr

 Préfecture de police des Bouches-du-Rhône –  @prefpolice13